Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260605-44062026-DE

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 5 juin à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Jean-Patrice BERNARD, Tiphanny PETTON, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Cédric CAÏN, Rachel GRÜNWEISER,
Ont donné procuration : Cédric CAÏN à Olivier LE GALL, Rachel GRÜNWEISER à David QUANTIN,
Secrétaire de séance : Olivier LE GALL
Date de convocation : 1er juin 2026
Date d'affichage : 10 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	13
Conseillers votants :	15

N° 44-06-2026 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE BRUDED

Rapporteur : M. le Maire

- **Exposé**

M. le Maire expose que BRUDED (Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable) est une association créée le 17 septembre 2005. Ouverte aux communes et intercommunalités de la Bretagne historique (région Bretagne et département de Loire-Atlantique), elle constitue un réseau d'échanges entre collectivités engagées dans des démarches de développement durable.

L'association poursuit notamment les objectifs suivants :

- Mettre en réseau les collectivités adhérentes ;
- Favoriser le partage d'expériences en matière de développement durable ;
- Promouvoir les démarches engagées par les collectivités et leurs partenaires ;
- Valoriser la dynamique territoriale à l'échelle régionale.

Pour atteindre ces objectifs, BRUDED organise notamment :

- Des retours d'expériences sous différents formats, notamment vidéo ;
- Des rencontres et visites entre élus ;
- Un accompagnement des collectivités en amont de leurs projets.

La commune d'Ouessant a adhéré à l'association par délibération du conseil municipal. À la suite de cette adhésion, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter la commune au sein du réseau.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260605-44062026-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Après en avoir délibéré, à la majorité, Mme Marie-Paule STÉPHAN (11 voix « Pour » ; 4 voix « Contre » de Lydia Rolland, Marie-Noëlle Miniou, Joël Richard, Tiphanny Petton) est désignée représentante titulaire et M. Jean-Paul GOUZIEN est désigné représentant suppléant (12 voix « Pour » ; 3 voix « Contre » de Lydia Rolland, Marie-Noëlle Miniou, Joël Richard) :

candidats	contre	abstention	pour	votants
Marie-Paule STÉPHAN, titulaire	4	0	11	15
Jean-Paul GOUZIEN, suppléant	3	0	12	15
Lydia ROLLAND, suppléante	11	0	4	15

Le secrétaire de séance,
1er Adjoint au Maire,
Olivier LE GALL,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)